



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 21 février 2020

Navigation interrompue sur le Rhône à l'écluse de Sablons au moins jusqu'à la fin de l'arrêt annuel programmé du 8 au 19 mars 2020

En raison de l'indisponibilité de l'écluse de Sablons depuis le 18 février, la navigation sur le Rhône est interrompue sur une portion de 10 kilomètres. Les travaux de remise en service de l'écluse seront menés par CNR après la sécurisation du bateau « Pampero » qui permettra de réaliser les opérations de dépotage (pompage du chlorure de vinyle dans une autre péniche) puis de procéder à son évacuation. La navigation fluviale ne pourra reprendre avant l'interruption programmée pour les travaux annuels de maintenance des écluses du Bas-Rhône qui se dérouleront du 8 au 19 mars.

Depuis le début de la semaine, l'écluse de Sablons (Isère) est hors-service à la suite d'un accident ayant affecté un bateau-citerne. Les navigants en ont été informés par des avis à la batellerie diffusés par VNF. En l'état actuel, la navigation reste possible à l'amont et à l'aval de l'écluse jusqu'à l'interruption programmée pour les travaux annuels de maintenance qui se dérouleront du 8 au 19 mars 2020*. Ce temps d'arrêt annuel de la navigation, initialement décidé avec VNF et en concertation avec les navigants, sera mis à profit par les équipes CNR pour mener le maximum d'interventions nécessaires à la remise en service de l'écluse dans les meilleurs délais.

Le Centre de Gestion de la Navigation (CGN) de CNR est en communication permanente avec les bateaux en mouvement sur le Rhône, à ce jour une quinzaine. Il assure une liaison avec les zones portuaires susceptibles de les accueillir et de veiller à leur ravitaillement. En raison de cette interruption du trafic, CNR a ouvert un dispositif de demande d'indemnisation pour les navigants.

*Pour mémoire, l'arrêt de la navigation sur le Bas-Rhône se déroulera :

- Du 8 mars à 21h au 19 mars à 5h : sur les 12 écluses à grand gabarit du Bas-Rhône (hors Port Saint-Louis) et celle de Barcarin (qui assure la connexion avec le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM))
- Du 22 mars à 21h au 2 avril à 5h : pour l'écluse de Port Saint-Louis du Rhône (arrêt décalé par rapport à celui de l'écluse de Barcarin)

La navigation reste possible partout ailleurs sur le Rhône.

Contacts Presse :

CNR - Béatrice AILLOUD - b.ailloud@cnr.tm.fr - 04 72 00 67 21

VNF - Aurélie FRANCHI - com.rhonesaone@vnf.fr - 06 64 92 59 50

A PROPOS

CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, gestion et déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit près de 15 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées (à l'exception du Rhône), 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

Contacts Presse :

CNR - Béatrice AILLOUD - b.ailloud@cnr.tm.fr - 04 72 00 67 21

VNF - Aurélie FRANCHI - com.rhonesaone@vnf.fr - 06 64 92 59 50